

GYETVAI ANNA

# Les anglicismes dans le langage des étudiants français

*konzulens: Dr. Szabó Dávid*

Dans ce présent mémoire je voudrais analyser les anglicismes dans le langage des étudiants français de points de vue différents. Dans la première grande partie je voudrais donner un cadre théorique relatif à la présence des anglicismes dans le français contemporain. Pour pouvoir réaliser notre objectif, nous allons aborder notre sujet de points de vue différents : après avoir donné des mots-clés (anglicisme, emprunt, franglais), j'examinerai premièrement l'accueil des anglicismes en soulignant l'attitude des français et des défenseurs de la langue française. Puis on va passer au contexte historique de ce phénomène, et en fin je vais aborder le sujet : les hypothèses et questions sur les anglicismes, plus précisément, nous allons voir les étapes de leur intégration, de leur équivalents. La deuxième partie a une nature plus pratique. Quant à la méthodologie pour cette partie, ma première source utilisée était le *Journal des Grandes Écoles et des Universités* dont le vocabulaire j'avais analysé. Puis j'ai ramassé et commenté les anglicismes souvent utilisés dans ce journal en passant des points de vue différents : l'origine de l'expression, la date de son utilisation, ses significations, et les équivalents français.

## Introduction

« L'évolution d'une langue est la plus évidente au plan lexicologique parce que c'est le lexique qui reflète le mieux la situation actuelle d'une langue et ainsi, il devient le témoin de l'état de la société d'une époque concrète<sup>1</sup> »

Les langues ont leur propre vie : elles naissent, se développent et

<sup>1</sup> (Jenišová, 2011, page 7)

meurent, les unes influencent les autres. Alors, comme toutes les langues, le français se transforme et se modernise, continue à évoluer et est aussi influencé par « la » langue considérée comme internationale : l'anglais, qui fait que tout le monde vit dans un « village global » ou planétaire. Dans le présent mémoire je voudrais examiner la problématique de l'emprunt linguistique à la langue anglaise, des anglicismes, c'est-à-dire, l'influence de la langue anglaise sur le français, et surtout sur le langage des étudiants français. Je pense que ce phénomène est inévitable à cette époque multiculturelle et multitechnique, pourtant très difficile à l'analyser à cause des hypothèses, des idées différentes, souvent contradictoires. Quelle est alors l'attitude de l'état vis-à-vis aux emprunts ? Interventionnisme ou laisser-faire ? Quelles sont les causes de leur utilisation dans la langue française ? Sont-ils évitables, nécessaires ou superflus ? Ont-ils des équivalents français ? Si oui, pourquoi on ne le les utilise pas ? En tant que futur professeur de langues, je voudrais connaître l'état actuel de cette langue et le langage des étudiants d'une manière approfondie.

### **Sur les anglicismes en général**

Pour pouvoir bien interpréter la problématique, il faut connaître les mots-clés. L'expression *emprunt*, qui a plusieurs sens mais dans ce mémoire présent, on va parler des *emprunts linguistique* au sens : « l'intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère » (*Dictionnaire de la linguistique*, G. Mounin, page 124, cité dans : Jenišová, 2011, page 13). L'emprunt linguistique est le résultat de l'interaction entre deux langues. On l'utilise plus facilement à l'oral qu'à l'écrit. Il touche tous les niveaux linguistiques et peut exister sous les formes différentes dont je vais encore parler. « Au niveau des parties du discours, P. Bogaards estime que de tout l'ensemble des emprunts à l'anglais, les mots pleins, donc noms, adjectifs et verbes, représentent 97 % (substantifs plus de 85%, adjectifs 6%, verbes 6%) ne laissant que 3% à toutes les autres catégories telles que : adverbes, pronoms, conjonctions, prépositions, articles et interjections. » (Jenišová, 2011, page 24). Dans ce mémoire on va s'occuper des emprunts linguistiques anglais.

Dans ce mémoire on va parler des *anglicismes* dans le sens suivant : l'ensemble des emprunts anglais et américains dont la marque de la

présence est dans le domaine de la phonétique, de l'orthographe, de la morphologie et de la syntaxe. Certains ajoutent que pour pouvoir être considéré comme anglicisme, l'expression doit être utilisée fréquemment et s'intégrer bien ou mal au lexique français. Généralement, la prononciation s'adapte au Français mais par contraire, l'orthographe peut changer : ils sont présents à l'oral, même à l'écrit. Il est difficile de donner le nombre des emprunts anglais dans le français puisqu'il change constamment. Le *Dictionnaire des anglicismes* de M. Höfler (1982) donne quelques 2 100 unités, tandis que le dictionnaire *Les mots anglais du français* de J. Tournier arrive à 3 000 entrées. Le *Petit Robert* contient à peu près 60 000 mots dont 2 000 ou 2 500 sont des anglicismes, cela représente environ 1,7% du lexique français (Baogaards, 2008, page 69, cité dans : Jenišová, 2011, page 25).

Le terme suivant qu'on doit définir, c'est le *franglais*. La langue française anglicisée est appelé *franglais* premièrement par Étiemble dans son livre : *Parlez-vous franglais ? C'est une véritable langue nouvelle, jeune, plutôt oralisée, « new look »* et dynamique qui est en train de remplacer le français – déclare Étiemble dans la même œuvre – mais la plupart des gens ne savent pas qu'ils parlent une autre langue. Il faut remarquer que le franglais n'est pas un phénomène homogène parce qu'il touche de différents domaines d'emploi et de différentes couches sociales. Selon la définition de Bogaards (2008, page 58), le franglais est « l'ensemble des phénomènes et tendances qui traduisent l'influence de l'anglais sur le français ». Il souligne alors, que les anglicismes ne sont pas seulement des éléments lexicaux mais des phénomènes, des préfixes, des suffixes aussi. Parler français ou franglais, c'est un choix culturel et stylistique de la part du locuteur en fonction du type et de but de communication.

## L'accueil des anglicismes

La question se pose : est-ce que c'est une menace pour le français ? Si on veut parler de l'accueil de ces termes, on peut constater, qu'il y a deux opinions contradictoires. D'un côté il y a ceux qui pensent qu'il ne faut rien faire puisque c'est un phénomène naturel qu'on ne peut pas ou qu'on ne doit pas arrêter, et d'autre côté il y a des gens qui pensent qu'il faut avoir une forte résistance contre les anglicismes. Le côté excessif est représentée par exemple par Étiemble ou

par Bogaards, qui écrit : « selon certains, tous les éléments d'origine étrangère sont des barbarismes qu'il faut éviter et combattre parce qu'ils entament l'intégralité de la langue » (2008, page 37), et encore beaucoup d'autres encore. René Étiemble s'occupe beaucoup de cette question dans son livre : *Parlez-vous franglais ?* Il pense que la langue est en danger : « C'est le message désespéré de quelqu'un qui, seul, a vu les dangers qui menacent » (1964, page 132) la langue française, et que c'est l'urgence qui fait l'écrire et qu'il faut intervenir par le gouvernement, construire des organismes de défense du français. Il veut obliger la radio, la télé et la presse française à se servir du français, propose de transcrire, de franciser les mots anglais dans leur prononciation française : au lieu de « week-end » on pourrait utiliser les mots « vécande » ou « ouiquind ». Ces essais n'avaient pas beaucoup de succès.

Ce phénomène inquiète beaucoup de gens aux niveaux différents, il faut mettre en évidence que la structure de la défense du français est très complexe. Il y avait plusieurs essais de conserver la langue française sans des anglicismes. La langue française est une affaire de l'état en France. « C'est une tradition, qui remonte à la monarchie » - déclare Claude Hagège<sup>2</sup>. C'est pour cela, que l'État veut essayer de régler l'utilisation des mots étrangers, surtout anglais en premier lieu avec les lois comme par exemple avec la loi Bas-Lauriol<sup>3</sup> (1975) ou avec la loi Toubon<sup>4</sup> (1994). En deuxième lieu, des institutions, organisations et organismes ont été créés pour la défense de la langue, comme par exemple : L'Office de la langue française (1937) ou L'Office du vocabulaire français (1957). Les journalistes ont aussi une grande responsabilité parce qu'ils peuvent légitimer les anglicismes en servant de modèles. Ils peuvent adapter la graphie des noms propres comme par exemple *New Delhi* au lieu de *la Nouvelle Delhi*. Mais il

<sup>2</sup> <http://www.slate.fr/story/69533/francais-anglais-anglicismes-franglais> (dernière consultation : le 6 avril)

<sup>3</sup> **la loi Bas-Lauriol** : Le gouvernement impose l'emploi du français dans les contrats de travail, dans la désignation, dans l'offre [...] et créent deux versions du français : la langue officielle, surtout écrite, obligatoirement employée par les agents de la fonction publique, et la langue plus libre et générale.

<sup>4</sup> **la loi Toubon** : Elle déclare que le français est « l'élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France » et qu'il est la langue officielle de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics.

faut mettre en évidence que malgré tous ces efforts, on ne pouvait pas arrêter cette influence naturelle de la langue dite internationale, puisque le monde anglophone possède un rôle très important sur le champ du développement technique et scientifique, un pouvoir et une influence globaux. En somme, on peut contrôler l'utilisation des anglicismes dans les situations de communication officielles : dans les exposés oraux faits en classe ou dans un article du journal. Mais par contre on ne la peut pas la contrôler dans les situations de communication de niveau familières, souvent orale.

Dans certains cas, les anglicismes sont inévitables. Si la réalité qu'on veut désigner n'existe pas en France, comme *steak*, *baseball*, ou, si la différence est trop grande entre les significations, il est plus pratique de se servir du mot anglais. C'est le cas du petit déjeuner qui n'est pas de toust identique avec le *breakfast*, ou quand on veut parler des expériences en étranger, on ne peut pas les toujours exprimer avec sa langue maternelle. Les anglicismes créent alors une nouvelle réalité qu'on ne peut pas exprimer avec les mots existants. On peut se poser la question : Pourquoi ? J. Rey-Debove écrit dans l'introduction de son *Dictionnaire des anglicismes* : « Un mot nouveau donne l'illusion d'une chose nouvelle et cette illusion, elle, n'est pas un luxe mais une nécessité » (cité dans : Étiemble, 1964, page 33). Selon elle alors, il y a toujours des différences entre ces synonymes comme par exemple le mot *cool* ne signifie exactement la même chose que *décontracté*. De plus, ces termes sont en général plus simples, plus courts, par exemple : *on/off* au lieu de *marche/arrêt*. Il y a encore le groupe des anglicismes avec des expressions « critiqués et remplaçables<sup>5</sup> » dont l'emploi est critiqué, et pour lesquels les dictionnaires recommandent des synonymes français. Nous ne pouvons pas vraiment dire qu'il y a des anglicismes utiles et inutiles puisque cela dépend de beaucoup de choses : de la situation de son utilisation, du but de l'interlocuteur, du type de texte... Selon certains, des équivalents français pourraient exister, et c'est juste une question de volonté publique mais aussi politique – peut-on lire dans l'article *Français*

<sup>5</sup> <http://www.slate.fr/story/69533/francais-anglais-anglicismes-franglais> (dernière consultation : le 6 avril)

*et anglicismes : quand le français se met à parler en anglais*<sup>6</sup>. L'une des missions de l'Académie française est de prévenir et de fixer ces anglicismes. Il donne des listes avec des équivalents français, mais elle pense que le terme « invasion » s'agissant des

## Contexte historique

Il faut mettre en évidence que les Anglais empruntent également des termes, expressions à la langue française, de plus, ils en utilisent beaucoup plus : *café, boutique, menu, restaurant, croissant, brioche...*, à cause de l'extension du pouvoir et de la culture française, surtout après la conquête normande en 1066. « Plus des deux tiers du vocabulaire anglais sont d'origine française alors que les emprunts de notre langue à l'anglais sont de l'ordre de 4%. » - déclare Henriette Walter dans une interview<sup>7</sup>. Au début, l'influence de la langue anglaise sur le français était lente. Il y avait plusieurs grandes vagues des emprunts anglais. « *Il est excessif de parler d'une invasion de la langue française par les mots anglais. Les emprunts à l'anglais sont un phénomène ancien.* » - dit Patric Valnier, un des académiciens<sup>8</sup>. *L'anglomanie* comme expression est apparue en 1754, quand c'était le mode de vie, les sports, la mise qui ont fortement influencé le vocabulaire français. Puis, dans le 19<sup>ème</sup> siècle les Français ont emprunté beaucoup de termes de la révolution industrielle. À la fin de ce siècle, de nouveaux sports et le tourisme apparaissent et dont le vocabulaire devient très à la mode. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle et pendant la période entre les deux guerres mondiales c'était l'anglais américain avec des termes de la danse, de la musique de jazz et du film. Après 1945, ce phénomène entre les deux langues s'est renforcé. Le monde se globalise : on présente des films cinématographiques avec des titres anglais, on utilise l'anglais dans les communications commerciales internationales, c'est pour cela, que les journalistes peuvent trouver informations internationales en beaucoup cas en anglais...

Hypothèses, questions sur les anglicismes

6 <http://www.slate.fr/story/69533/francais-anglais-anglicismes-franglais> (dernière consultation : le 6 avril)

7 [http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fmondalire.pagesperso-orange.fr%2FHenriette\\_walter.htm](http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fmondalire.pagesperso-orange.fr%2FHenriette_walter.htm) (dernière consultation : le 6 avril)

8

À partir de quel moment les anglicismes font partie de la langue française ? En ce qui concerne le processus de l'intégration des emprunts, on peut suivre trois étapes (Bogaards, 2008, page 34). Le premier est le cas des expressions qu'on appelle souvent *xénisme*, où l'anglicisme est considéré comme une expression étrangère est suivie d'une explication dans la langue maternelle. À la deuxième étape, le terme nécessite un commentaire, comme des mots peu fréquents ou difficiles de la langue maternelle. À l'écrit on trouve souvent l'emploi des guillemets ou de l'italique pour bien mettre en relief que le mot n'est pas encore vraiment entré dans la langue. Dans la troisième phase, le mot peut être employé sans commentaire, mais cela ne signifie pas que tout le monde le connaît. « Son usage est souvent réservé aux groupes limités comme à ceux socioprofessionnels qui veulent ainsi se démarquer des autres ; ces utilisateurs ne prennent plus la peine d'expliquer ce que ces mots veulent dire parce qu'ils prétendent être compris par ceux à qu'ils s'adressent » (Jenišová, 2011, page 27). C'est déjà un groupe limité. Les emprunts peuvent s'adapter à leur nouvel environnement, (mais ils ont besoin de temps pour s'intégrer) ou restent toujours reconnaissables.

La vitesse de *l'anglicisation* (du verbe : *angliciser* : donner un caractère, un aspect anglais) est aussi différente : la langue des jeunes s'anglicise plus vite que le langage commun, parce que les jeunes sont plus ouverts, grandissent et se socialisent dans ce monde global. Ils écoutent beaucoup de musique en anglais dont ils apprennent des fragments de textes par cœur en ignorant le sens de ces paroles, regardent des films en anglais, beaucoup d'entre eux sont habitués à lire des nouvelles en anglais, ils ont la possibilité de faire leurs études en étrangère ou simplement en anglais : le catalogue de France Campus des formations supérieures enseignées en anglais présente près de 1200 formations en anglais. « Premier pays non-anglophone d'accueil d'étudiants étrangers, la France possède une offre riche de formations enseignées en anglais. Ainsi, il n'est pas nécessaire de parler français pour étudier en France<sup>9</sup> »... De plus, maîtriser une langue étrangère est exigé par le nouveau diplôme de Master, et dans la

<sup>9</sup> <http://www.campusfrance.org/fr/page/les-formations-enseignees-en-anglais> (dernière consultation : le 6 avril)

majorité des cas, c'est l'anglais à cause de son universalité. L'anglais est avant tout le symbole d'une société permissive pour beaucoup de jeunes. De plus, pour la majorité des jeunes, l'anglais ne signifie pas juste une langue de communication mais un symbole d'appartenance. Si on parle du langage des étudiants de l'enseignement supérieur, il faut savoir qu'il y a une grande différence entre leur langue commune et leur langue de spécialité, qui est un « ensemble des mots ou des expressions propres à une science, une technique, un art une activité<sup>10</sup> ».

Pourtant, comme je l'ai déjà mentionné, toutes les langues évoluent depuis leur naissance. C'est ainsi un processus naturel qu'elles s'influencent et qu'elles empruntent des termes, des expressions les unes aux autres. C'est un phénomène de contact naturel entre les deux langues. Entre les deux extrêmes, beaucoup de gens pensent qu'il y a des emprunts qui sont inévitables, nécessaires et ceux, qu'on pourrait éviter avec l'utilisation des équivalents français. En tout cas, c'est un choix linguistique quand on utilise des équivalents français. Il y a plusieurs possibilités pour éviter l'utilisation des anglicismes, par exemple on peut créer des néologismes, traduire les éléments précisément, traduire approximativement, remettre le sens de l'emprunt à un mot français, re franciser des termes anglais... mais il faut remarquer, que dans la majorité des cas, on n'utilise pas ces équivalents français.

Généralement on utilise des anglicismes en raison de leur simplicité, brièveté, par besoin d'être à la mode, ou en raison du milieu culturel multilingue dans lequel le français est pour certains une seconde langue par exemple dans le cadre de programmes Erasmus, parler en anglais c'est plus simple. Il faut dire que « *l'anglais est aussi la langue de la première puissance économique, politique et militaire, et l'instrument de communication de larges domaines spécialisés des sciences et des techniques, de l'économie et des finances, du sport, etc.* <sup>11</sup> ». De plus, la communication de nos jours devient de plus en plus universelle et comme l'anglais est aujourd'hui la langue universelle, si on veut s'approcher

<sup>10</sup> <http://www.cce.umontreal.ca/auto/anglicismes.htm> (dernière consultation : le 21 mars)

<sup>11</sup> <http://www.slate.fr/story/69533/francais-anglais-anglicismes-franglais> (dernière consultation : le 20 mars)



d'une communication universelle, on doit modeler les modes d'expression anglaise. Souvent, c'est le vocabulaire des domaines d'excellence de la lecture prêteuse qui s'impose. Par exemple on emprunte beaucoup d'expression de nouvelles techniques et de l'informatique à l'anglais américain. En général, on emprunte les réalités aussi que les anglicismes signifient. Mais il faut prendre en considération qu'on ne peut pas utiliser les anglicismes dans tous les types de texte, il faut que les lecteurs les comprennent.

### **Analyse sur les anglicismes trouvés dans un journal**

Jusqu'à présent, nous avons analysé les anglicismes en général. Passons maintenant au langage des étudiants. En ce qui concerne le choix des anglicismes souvent utilisés, j'ai consulté le Numéro 74 – mai 2015 (abrégé plus tard 1) et le Numéro 76 décembre 2015 (abrégé plus tard 2) du journal : *Le Journal des Grandes Écoles et Universités* dans lequel des groupes différents écrivent : les étudiants eux-mêmes, les jeunes diplômés ou bien les professeurs, directeurs des entreprises mais tout le monde parle aux étudiants français. Il présente des enquêtes sur les innovations pédagogiques des écoles, des interviews d'élèves, des professeurs, d'anciens évoluant dans les entreprises et des dossiers d'actualité sur des thématiques variées, comme par exemple : sport, embauche des jeunes diplômés ...

Il faut souligner que le langage de la presse est toujours différent de celui utilisé par des étudiants à l'université pendant les cours, ou de celui des directeurs des entreprises. Le registre linguistique utilisé dépend de beaucoup de choses : de l'âge de l'interlocuteur, de la situation, du niveau de l'éducation ... Le point commun des interlocuteurs dans ce journal est que tout le monde parle aux étudiants et supposent qu'ils le comprennent. À partir de ce moment, nous allons analyser juste des exemples trouvés dans ce journal. Je vais écrire les expressions (français et anglais) analysés *en italique* et pour les significations je vais utiliser les parenthèses « ».

Pendant la lecture des articles nous pouvons constater qu'ils sont pleins d'emprunts à l'anglais. Dans la majorité des cas, ces expressions sont déjà complètement intégrées. C'est le cas du mot *job*, qu'on utilise comme un mot français : « un job en CDI » ou « un nouveau job ». Il n'y a pas d'explication pour cet expression, on suppose

qu'on le comprenne et il a un genre : le masculin. On n'a pas besoin d'expliquer qu'un *job* signifie un « travail rémunéré, qu'on ne considère ni comme un métier, ni comme une situation ». Nous pouvons lire « des blogs qui se renouvellent » (dans ce cas, l'expression blog est accordé au pluriel : *blogs*, qui marque également l'intégration), « des agences de team building classique », de « la branche d'healthcare », de « l'ensemble de ses facteurs de smartphones » etc. On peut lire de ce qu'on doit faire « afin d'être business-partner appréciable » ou comment peut-on « mêler le sport, fun, la diversité » ... Nous pouvons trouver également de nombreux noms composés, comme *supply-chain*, *co-working*, *Big data* etc., les formes hybrides (éléments d'origine anglaise qui se combinent avec une forme française) : *cabinet* de consulting, canaux du *web*, conquête du *web*, campagne *web*, et les emprunts de locutions sont également présents dans ce journal. « Enfin, « world is ours » est leur devise » - (le monde est le leur) déclare François Bonvalet, le directeur général de Toulouse Business School des jeunes diplômés à la première page. « *Think and Create* » est le slogan du même *business school*.

On peut catégoriser les emprunts selon le degré de leur assimilation. Les emprunts évidents sont accompagnés dans la majorité des cas par des commentaires, parce qu'on ne suppose pas que les lecteurs les comprennent. Par exemple on peut lire un article sur la neuvième page (2) de Technip (un leader mondial du management de projets, dont le siège est en France), où Christian Daumarie nous explique que « les activités de Technip couvrent trois domaines : l'onshore (installations à terre), l'offshore (plates-formes flottantes et fixes) et le subsea (infrastructures sous-marines) ». On peut constater que les noms de domaines sont en anglais mais avec des commentaires pour que les lecteurs le comprennent. On peut trouver dans un autre article à la page 12 (2) : « L'ENS (École Normale Supérieure) m'a permis d'avoir pouvoir vu d'ensemble des processus de la supply chain : la finance, la production, la qualité, l'amélioration continue », où l'ensemble des processus de *la supply chain* est expliqué par une énumération. Les emprunts violés ne sont pas commentés mais l'origine étrangère est marquée, par exemple avec des guillemets à la page 9 (1) : «...douze programmes de Leaderships différents pour les « early careers » » ou « le « top du top » est de faire partie du « triple clown

club » et d'avoir les 3 avec les durées maximales » (page 48 (2)). On peut trouver dans la majorité des cas des emprunts complètement intégrés, qu'on les utilise, conjugue et décline comme s'ils étaient des mots français : salle de fitness, « adapté au flex work... », « Le juriste est alors un business partner? » à la page 16 (2) où « il faut faire le zoom sur la formation des ingénieures en apprentissage »...

Dans ce journal j'ai trouvé plusieurs types des anglicismes : des emprunts de locutions (« *out of the box* »), des formes hybrides (« *cabinet de consulting* »), etc. Dans la majorité des cas, ce sont des expressions anglaises qui sont les plus accentués dans le texte français mais on peut trouver rarement des anglicismes qui jouent juste un rôle accessoire, par exemple à la page seize (2) on peut lire « les quatre missions d'un directeur immobilier », qui sont : « gestion des actifs immobilière (asset management), gestion des services de l'immeuble (facility management), administration des biens (property management) et gestion des projets immobiliers (project management) ».

### L'analyse des anglicismes souvent utilisés

En lisant les articles du *Journal des Grandes Écoles et les Universités*, j'ai noté des anglicismes trouvés et puis j'en ai choisi les plus souvent utilisés : *business* (*businessman*), *challenge* (*challenger*), *digital* (*digitalisation, digitaliser, e-learning, feed-back, high tech, leader* (*leadership*), *manager* (*management, managérial*), *marketing, showroom, start-up, supply chain*, et *web*. Quant aux autres expressions trouvés, je les ai utilisées comme exemples pour le point : 2.2. (Le vocabulaire analysé). Quant à la méthode de vérification, j'ai suivi les étapes suivantes : premièrement j'ai consulté les dictionnaires suivantes : *L'anglicisme et l'anglo-américanismes dans la langue française* (Édouard Bonnaffé), *Anglicismes et substituts français* (M. Lenoble-Pinson, 1991), *Les mots anglais du français* (Jean Tournier, 1998, Éditions Berlin), pour les dates de l'apparition : *Les anglicismes dans les revues français* (Magisterská diplomová práce de Bc. Terezie Jenišová, 2011). J'ai encore utilisé deux sites pour compléter : [www.un.org/fr](http://www.un.org/fr) et le site de l'Académie française<sup>12</sup>. Après avoir trouvé les expressions cherchés, je les ai décrites et classifiées.

<sup>12</sup> <http://www.academie-francaise.fr/> (dernière consultation : le 12 avril)

L'emprunt **business** ou *business* (n. m.) vient du mot anglais : *business* qui signifie « affaire, activité commerciale, économique, financière ou travail professionnel ». Il « est un anglicisme assez ancien ; il apparaît en 1884 dans *La Rue à Londres*<sup>13</sup>, de Jules Vallès dans le sens « affaires commerciales ». Il se spécialise ensuite, dans la langue populaire, au début du vingtième siècle pour désigner le commerce des corps, la prostitution surtout dans la locution faire le business, « se prostituer ». Depuis les années cinquante, ce mot est employé en apposition dans la locution *show-business*, souvent abrégée en *showbiz*.<sup>14</sup> Cette expression possède des significations différentes dans les registres linguistiques différents : 1. Activité consacrée aux affaires financières et commerciales. (fam.) 2. Travail. (fam.) 3. Affaire embrouillée et douteuse. (pop.) 4. Toute chose qu'on ne parvient pas à dénommer : comme machin, truc. On peut utiliser dans le langage littéraire les expressions suivantes : *fait d'être occupé* ou *occupation*, *activité*. Cet anglicisme est très courant aujourd'hui dans le domaine des affaires. Dans le langage soigné il est préférable d'utiliser son équivalent français : *les affaires*. L'anglicisme **businessman** (n. m.) vient également de cet expression et signifie « homme d'affaires ».

Beaucoup d'anglicismes viennent du monde du sport. Parmi ceux-ci : **challenge** (n., m.). À l'origine de ce mot, on l'oublie trop souvent, qu'il y a dans l'ancien français *chalenge*, issu, par l'intermédiaire du latin médiéval *calengia*. L'ancien français l'a emprunté avec la signification : « chalenge » qui signifiait « chicane, attaque, défi », s'écrivait également *calonge*, *calompne*, *chaloigne*, dont l'anglais a emprunté *challenge* avec la signification : « défier ». Selon la définition de l'encyclopédie *Larousse* : 1. Situation difficile, se présentant à quelqu'un ou à un groupe, et constituant pour lui un défi à relever ; le défi lui-même. 2. Épreuve sportive dans laquelle le gagnant devient détenteur d'un objet jusqu'à ce qu'un concurrent, dans une épreuve ultérieure, l'en dépossède ; l'objet lui-même ou le titre de champion. Les équivalents français proposés sont : *chalenge*, *défi*. L'anglicisme *challenge* apparaît pour la première fois dans le deuxième sens en 1884. Les expressions

<sup>13</sup> <http://www.academie-francaise.fr/search/node/business> (dernière consultation : le 5 avril)

<sup>14</sup> <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire/neologismes-anglicismes?page=6> (dernière consultation : le 20 mars)

ultérieures qu'on peut utiliser, sont : *enjeux, gageure ; problème ; tâche, difficulté, casse-tête, bravade*. Dans le *Journal des Grandes écoles et des Universités* nous pouvons trouver majoritairement des exemples avec le premier sens dont l'usage est très fréquent. Nous pouvons lire : « Quels challenges vous attendent en termes de communication ? » (page 5 (2)), « Nous soutenons l'esprit de créativité dans nos challenges quotidiens » (page 15 (1)) et un peu plus tard nous pouvons lire également des « challenges à relever », « Face à ces challenges, la fonction contrôle interne joue un rôle important... Dans tous les cas, l'expression est utilisée dans son premier sens : situation difficile. On peut retrouver cette expression dans les titres des articles aussi : « Offre des parcours ultra challenge aux jeunes techniciens(es) de maintenance dans le nucléaire » (page 41 (2)). Enfin, le Français l'a repris comme **challenger** (n. m.) avec la signification : 1. Celui qui défie, qui appelle au combat. 2. Celui qui cherche à enlever le titre au champion. Les équivalents français proposés : *un concurrent direct, prétendant*.

L'adjectif **digital**, *digitale, digitaux* en français signifie « qui appartient aux doigts, se rapporte aux doigts ». Il vient à l'origine du latin *digitalis*, « qui a l'épaisseur d'un doigt », lui-même dérivé de *digitus*, « doigt ». C'est parce que l'on comptait sur ses doigts que de ce nom latin a aussi été tiré, en anglais, *digit*, « chiffre », et *digital*, « qui utilise des nombres ». On se gardera bien de confondre ces deux adjectifs digitaux, qui appartiennent à des langues différentes et dont les sens ne se recouvrent pas : on se souviendra que le français a à sa disposition l'adjectif *numérique*.<sup>15</sup> ». La date de sa première apparition est 1957. Son équivalent français est alors *numérique*, qu'on utilise assez souvent mais qui vient également de l'anglais : *numeric, numerical*. Olivier Orger, le directeur général de l'EDHEC Business School (École des hautes études commerciales du nord) déclare que : « en outre, nous sommes très présents sur les métiers du digital (*community manager, web designer, intégrateur, yield optimiser* ...) » (page 29 (2)). On peut constater, que dans l'énumération il y a également

<sup>15</sup> <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire/neologismes-anglicismes?page=5> (dernière consultation : le 20 mars)

beaucoup d'anglicismes. Il y a quelques-uns entre eux qu'on pourrait remplacer par un équivalent français, comme gestionnaire de communauté (*community manager*, CM), mais par exemple il n'existe pas vraiment d'équivalent français pour *web designer*, la plupart des gens n'utilise pas « concepteur de site web », et si on l'utilisait, on ne pourrait même pas éviter d'utiliser des mots anglais puisque le *web* est également un emprunt à l'anglais. Le nom **digitalisation** (f) , son équivalent français *numérisation*, et la forme verbale *digitaliser* (équivalent : *numériser*) viennent de cette expression aussi.

L'emprunt anglais **e-learning** (appelé en anglais également e-training, on-line training) est un mode d'apprentissage requérant l'usage du multimédia et donnant accès à des formations interactives sur Internet, une formation en ligne. La voyelle « e- » fait référence à tout ce qui concerne l'électronique. Les équivalents français proposés sont : enseignement, apprentissage, cours, éducation, formation (continu ou pas, professionnelle ou pas) ; assortis de « en ligne » ou « électronique » ou de « à distance » mais on ne les utilise pas vraiment. « Cela préfigure-t-il une volonté majeure de développement de l'e-learning ? » (page 2 (2)), « Nous expérimentons l'e-learning dans toutes ses dimensions depuis plusieurs années » (page 29, (2)). Cette construction on peut voir aussi dans l'expression *e-dossier* ou dans *e-book* (livre électronique), *e-mail*, *e-commerce*, *e-business*...

Le mot **leader** vient du mot anglais : *lead* « mener, conduire » et qui signifie plusieurs choses dans la langue française : 1. Personne qui est à la tête d'un parti politique, d'un mouvement, d'un syndicat. 2. Personne qui, à l'intérieur d'un groupe, prend la plupart des initiatives, mène les autres membres du groupe, détient le commandement. Dans ce sens, sa première apparition est en 1822. 3. Concurrent, équipe qui est en tête d'une compétition sportive. 4. Entreprise, groupe, produit, etc., qui occupe la première place, un rôle de premier plan dans un domaine. 5. Avion conduisant un dispositif de chasse ou de bombardement ; commandant de bord de cet avion. 6. Article de fond généralement en première colonne qui exprime l'opinion directrice du journal et qui se différencie de l'éditorial. Dans ce sens, la date de sa première apparition est : 1829. L'expression n'est pas acceptée par l'Académie française comme anglicisme. Les équivalences françaises proposées sont : chef, dirigeant, patron de tel ou tel parti,

le magnat d'un secteur, personne à poigne, une autorité, un maître, un guide, dignitaire ..., mais ils ne signifient pas exactement la même chose que l'emprunt. Cette expression est utilisée très couramment dans des articles de ce journal dans la majorité des cas dans les domaines des finances, d'économie et de gestion d'entreprise : « en formant les leaders de l'industrie », « entre leader et vouloir » ou « un des leaders européens ». L'anglicisme **leadership** vient également du mot leader et signifie *commandement, direction*. L'équivalent français proposé est : *primauté*. Les expressions avec des significations similaires sont : « direction, conduite, pilotage, chef de file, être numéro 1 de, le magnat du, avoir la suprématie sûre, de main de maître, avec maestria, autorité, avoir le sens de l'initiative ou faire preuve d'initiative, d'esprit d'initiative, de dynamisme, savoir prendre les devants ; on peut utiliser une tournure avec « sous la houlette de » ; exercer un ascendant sur, faire autorité, etc.<sup>16</sup> ». On a proposé encore : *primat* et *conductorat*, mais sans grand succès. Cet anglicisme est déjà complètement intégré, on peut parler par exemple de « l'école de leadership » (page 9 (2)) ou du sous-titre « Quels principes ont assis votre leadership ? » (page 24 (1)) sans expliquer la signification ou indiquer l'origine anglaise.

L'expression **manager** vient du verbe anglais *to manage* et signifie comme nom « directeur d'entreprise théâtrale, commerciale ou sportive ». L'équivalent français proposé est : *manager, manageuse*. La date de son apparition est : 1857. L'Académie française propose *gestionnaire, chef d'entreprise* aussi, mais ces expressions ne signifient pas exactement la même chose que le mot anglais. « ... afin de jouer un rôle clé dans la définition de la feuille de route stratégique et l'accompagnement des manager » (page 9 (1)) ou « Quant aux jeunes diplômés, ces messages de demain ... » (page 11 (1)). Le verbe **manager** a une autre signification dans le langage du sport aussi : « Entraîner des sportifs, être leur manager ». Sa version adjectivale est *managériale*. Les expressions similaires sont : *faire du management, organiser, gérer quelque chose, diriger une affaire, un service, etc.* L'emprunt **management** (nom, m.) vient également du verbe anglais *to manage*, et

<sup>16</sup> <http://www.un.org/fr/events/frenchlanguageday/sayitinfrench.shtml> ((dernière consultation : le 20 mars)

signifie : 1. « Ensemble des techniques de direction, d'organisation et de gestion de l'entreprise. » 2. « Ensemble des dirigeants d'une entreprise. ». On pourrait utiliser les expressions suivantes pour remplacer l'emprunt si on veut : *gestion, direction d'une entreprise, la direction, les hauts responsables*, etc. Cette expression est souvent utilisée, nous pouvons lire de « la situation de management », des « écoles de management », des « métiers de la finance et du management stratégique des entreprises » ou du « *risk management* » (page 26 (2)).

L'anglicisme **start-up** ou *startup* (f., nom invariable) vient de l'américain *start* (démarrage) et *up* (haut) et signifie « une jeune entreprise innovante et dynamique, dans le secteur des nouveaux techniques, à croissance rapide ». Il n'existe pas encore dans le *Petit Robert* (Éditions 1968). Cet anglicisme se rencontre en particulier dans les secteurs de pointe tels que la biotechnique et les techniques d'information. Les équivalents français proposés sont : *démarrage d'une installation, ou jeune pousse* mais ils ne sont pas souvent utilisés. Exemples : « C'est comme dans une start-up, il faut toujours être moteur » (page 88 (1)), « ...piloter des projets complexes et porteurs de valeur, que ce soit en entrepreneuriat ou en fondant une startup. » (page 52 (1)), « Pour travailler sur cette problématique, une start-up a choisi d'installer ses chercheurs ... à Lyon » (page 62 (1)).

L'expression **supply-chain**, utilisé aussi comme la *supply chain, supply chain management*... Cet emprunt est un anglicisme relativement nouveau dont la définition on ne peut pas trouver dans les *Dictionnaires de français Larousse* (version internet). Par contre nous pouvons la trouver dans *Le dico du commerce international*<sup>17</sup>: « On appelle Supply chain management (SCM) ou en français gestion de la chaîne logistique (GCL), la gestion de l'ensemble des opérations liées à la supply chain, c'est-à-dire dès la gestion des flux circulant dans l'entreprise et entre l'entreprise et son environnement (approvisionnement, livraison, stockage, information, transactions financières....) ». Autrement dit c'est gérer l'ensemble des ressources, moyens, méthodes, outils et techniques destinés à piloter le plus efficacement possible la chaîne globale d'approvisionnement et de li-

<sup>17</sup> <http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/supply-chain-management.html> (dernière consultation : le 20 mars)



vraison d'un produit ou service jusqu'au consommateur final. L'équivalent français proposé est : *chaîne logistique*. « Les métiers supports également : supply-chain, service clients, finance... » (page 15).

L'emprunt **web** (m), est une abréviation de *world wide web* (réseau mondial) signifiant toile d'araignée mondiale, utilisé souvent dans beaucoup d'expressions comme : canaux web, conquête du web, web design. Généralement, cet anglicisme ne porte pas le signe du pluriel : « campagnes web. Exemples : « Le contenu des messages diffusés par l'entreprise sur le web est donc fondamental » (page 6 (1)), « ... une grande diversité de métiers, comme la R&D, la conception, la réalisation, la fabrication, la logistique et le supply chain management... » (page 49 (1)) ou « tendance à débiter une opération sur le web » (page 25 (1)).

## Conclusion

L'objectif du présent mémoire était de donner un regard systématique sur les emprunts linguistiques à l'anglais dans la langue française en portant le focus sur le langage des étudiants français, du point de vue du lexique, ce qui est le plus évident (Jenišová, 2011, page 118).

Tout d'abord nous avons essayé de trouver des définitions exactes et complètes pour les mots clés de ce sujet : *les anglicismes*, et *les emprunts*. Nous avons constaté qu'il n'y a pas de définition complète : les unes complètent les autres et que les définitions dépendent des différents points de vue. Dans la première grande partie je voulais parler de la problématique des anglicismes en général. Quant à l'accueil des anglicismes, nous avons constaté qu'il y a deux attitudes contradictoires. D'une côté, il y a ceux qui pensent que c'est un phénomène naturel qu'on ne doit pas ou qu'on ne doit pas régler. D'autre côté, il y a une forte résistance contre cette influence, présentée par ceux qui veulent arrêter ou diminuer l'utilisation des expressions anglais. Après, on a passé au cadre historique et à la relation entre ces deux peuples. Nous avons constaté que ce phénomène n'est pas du tout nouveau puisque depuis la conquête normande (1066) il y avait plusieurs vagues des emprunts à l'anglais, et que c'est juste la vitesse de ce processus qui s'est accélérée dans les 20-21èmes siècles. Cela nous a amenée aux questions relatives aux emprunts anglais.

Après avoir vu les trois étapes de leur intégration, on a passé à la problématique très importante des équivalents français. Nous avons vu les possibilités de leur remplacement, les arguments pour et contre mais tout ça pour voir, que malgré les efforts de l'État et les défenseurs de langue, c'est toujours le choix de l'individu, quelle expression il utilise. Lors de l'analyse effectuée dans la partie pratique, j'ai analysé les anglicismes le plus souvent utilisés dans *Le Journal des Grandes Écoles et des Universités*. Puisque ces anglicismes sont très différents, on peut les regrouper selon les critères différents. Entre les emprunts analysés, il y a des noms simples masculins (*business, businessman, challenge, e-learning, high tech...*), des noms féminins (*start-up* ou *suply chain*), mais également des noms composés (*feed-back, high tech* ou *supply chain*). Mais nous pouvons trouver des emprunts phonologiques comme le préfixe « e » dans les expressions : *e-learning, e-dossier, e-book, e-mail, e-commerce, e-business*, des pseudo-anglicismes : *challenge* et *digital* (qui ont des origines latines) et une abréviation aussi : *web* (*world wide web*). Il faut remarquer que d'un côté, la graphie de ces anglicismes est souvent incertaine, il y a plusieurs possibilités pour l'écriture des emprunts suivants : *feed-back/feed-back, business/bizness, start-up/startup, supply-chain/supply chain* (à cause des essais de *francisation* on utilise des mots composés de plus en plus avec une trait-d'union). D'autre côté, nous pouvons voir une grande intégration de ces anglicismes. Souvent, les français utilisent la variété adjectivale ou verbale d'un emprunt à l'anglais, comme : *digital, digitalisation, digitaliser, management, managérial, manager ...*

Pour résumer, avec ce mémoire, nous avons voulu contribuer aux études relatives à l'influence de l'anglais sur le français contemporain dans le lexique en portant le focus sur le langage des étudiants. La problématique des anglicismes offre encore de possibilités de nouvelles études différentes, par exemple la comparaison de leur utilisation dans les registres linguistiques différents.

## Bibliographie

Bogaards Paul, 2008, Bruxelles, *On ne parle pas français : la langue française face à l'anglais*, De Boeck Duculot.

- Étiemble René, 1964, *Parlez-vous franglais ?*, Gallimard.
- Jenišová Terezie, 2011, *Les anglicismes dans les revues françaises* (diplôme de master, Masarykova Univerzita)
- Lenoble-Pinson Michèle, 1991, Paris, *Anglicismes et substitutions français*, Imprimé en Belgique sur les presses Duculot.
- Órsi Tibor (szerk.), 2009, Eger, *Lexikológiai és szaknyelvi tanulmányok*, Líceum Kiadó
- Pergnier Maurice, 1989, Paris, *Les anglicismes : danger ou enrichissement pour la langue française ?* Presses universitaires de France.
- Tournier Jean, 1998, Paris, *Les mots anglais du français*, Belin.

### **Dictionnaires :**

- Nouvelle édition du Petit Robert de Paul Robert 2011, *Le Petit Robert*
- Nouvelle édition millésime 2009, *Le nouveau Petit Robert*
- 1994, Larousse, *Dictionnaire de la langue française*
- Rey-Debove Josette, Rey Alain, 2008, Paris, *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, Éditions Le Robert
- Manfred Höfler (éd.), 1982, Paris, *Dictionnaire des anglicismes*, Larousse, Université de Düsseldorf
- Rey Alain (éd.), 1968, Paris, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*
- Bonnaffé, Edouard, 1921, Paris, *Dictionnaire étymologique et historique : L'anglicisme et l'anglo-américanisme dans la langue française*, Librairie Delagrave

### **Revue analysés :**

- Le Journal des Grandes Écoles et des Universités* ( Numéro 74 - mai 2015)
- Le Journal des Grandes Écoles et des Universités* ( Numéro 76 - décembre 2015)

### **Sitographie :**

- <http://www.slate.fr/story/69533/francais-anglais-anglicismes-franglais>
- <http://www.csa.fr/Television/Le-suivi-des-programmes/Le-res->

pect-de-la-langue-francaise/Anglicismes-les-equivalents-francais-recommandes

[http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fmondalire.pagesperso-orange.fr%2FHenriette\\_walter.htm](http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fmondalire.pagesperso-orange.fr%2FHenriette_walter.htm)

<http://www.campusfrance.org/fr/page/les-formations-enseignees-en-anglais>

<http://www.cce.umontreal.ca/auto/anglicismes.htm>

<http://www.academie-francaise.fr>

<http://www.un.org/fr/events/frenchlanguageday/sayitinfrench.shtml>

<http://www.culture.fr/franceterme/result?francetermeSearchTerme=marketing&francetermeSearchDomaine=0&francetermeSearchSubmit=rechercher&action=search>

<http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/supply-chain-management.html>

## Abstract

In this present thesis I would like to analyse the Anglicisms used by French students, in different aspects. In the first main part, I would like to give a theoretical frame of the presence of Anglicisms in the contemporary French language. To be able to reach our goal we will approach the subject from different points of view : after giving the keywords (Anglicism, loan-word, Frenglish), first I will examine the reception of Anglicisms emphasizing the attitude of French people and the defenders of the French language. Then we will pass to the historical context of this phenomenon and finally I will get to the subject : the presumptions and questions about the Anglicisms, more precisely, we will see their integration and their equivalents. The second part is more practical. Concerning the methodology of this part, I analysed the vocabulary of the *Journal of Colleges and Universities*, which was my primary resource. Then I assembled and commented on the most frequent Anglicisms that appear in this journal in different aspects : the origin of the expression, the date of its utilization, the meaning and the equivalent in French.



